

**Syndicat intercommunal de
travaux pour l'aménagement de
l'Orb entre Béziers et la Mer**

Comité syndical du SMVOL

Présentation des actions PAPI sur la basse vallée



Points abordés :

- **1) Le rôle et les missions du Syndicat sur la basse vallée :**
- **2) Présentation du programme d'action inscrit au PAPI Orb et Libron concernant le delta :**
- **3) L'exemple de certaines actions sur le delta réalisées ces dernières années dans le cadre du PAPI Orb et Libron :**

1) Le rôle et les missions du Syndicat sur la basse vallée :

- **Une compétence unique : Les travaux de lutte contre les inondations**
- **Un territoire restreint : un périmètre de compétence réduit pour une maîtrise d'ouvrage efficace**



2) Présentation du programme d'action du PAPI Orb et Libron concernant le delta :



Syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer

Le Point de départ :

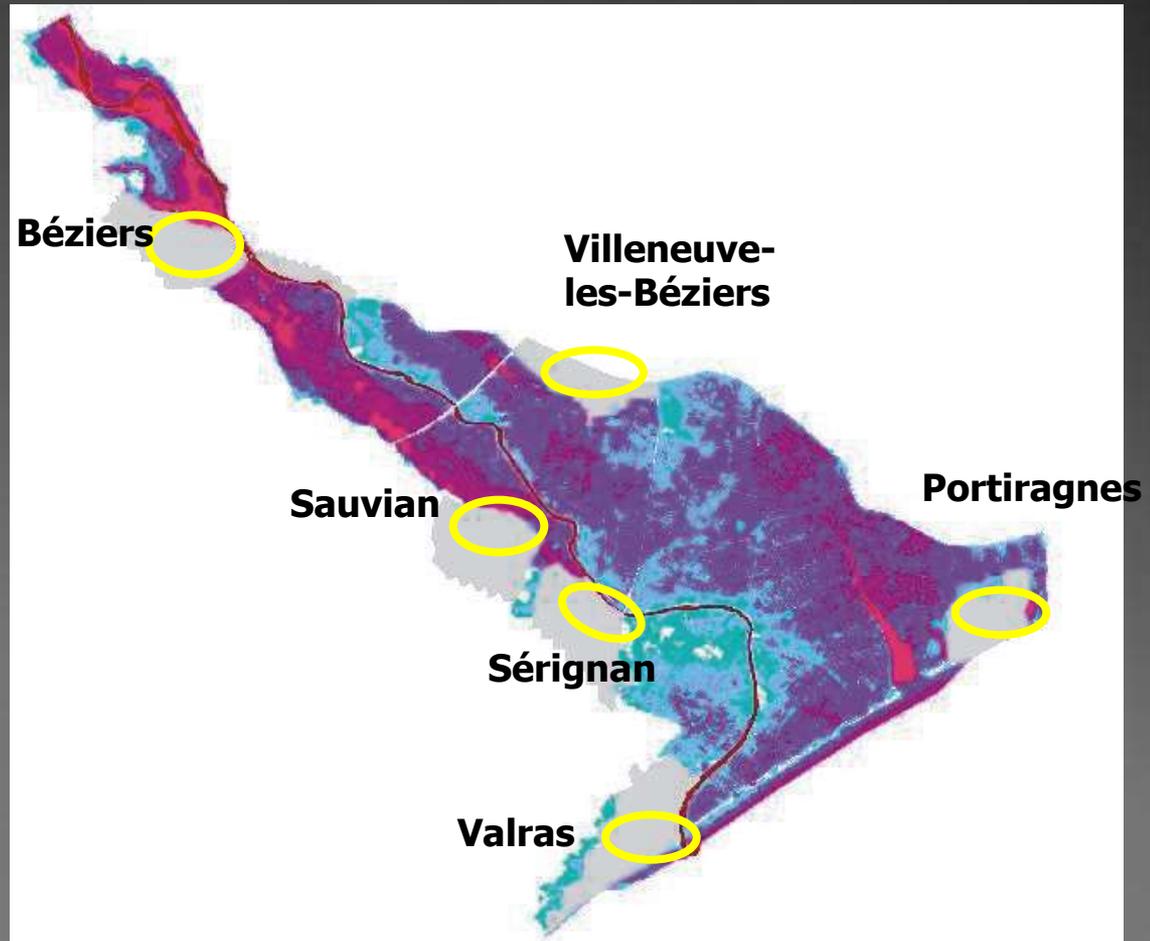
Le schéma de protection contre les inondations de la basse vallée de l'Orb

■ Objectifs du schéma :

- Protection des lieux densément urbanisés
- Crue de référence : centennale (supérieure à l'historique), soit 2 500 M³/s

■ Moyens mis en oeuvre :

- Photorestitution de l'ensemble du delta
- Lever bathymétrique du lit mineur
- Lever topographique des ouvrages
- Reconstitution des hydrogrammes de crues historiques
- Elaboration des hydrogrammes de crues statistiques
- Constitution d'un MNT et d'un modèle mathématique



Le Point de départ :

Le schéma de protection contre les inondations de la basse vallée de l'Orb

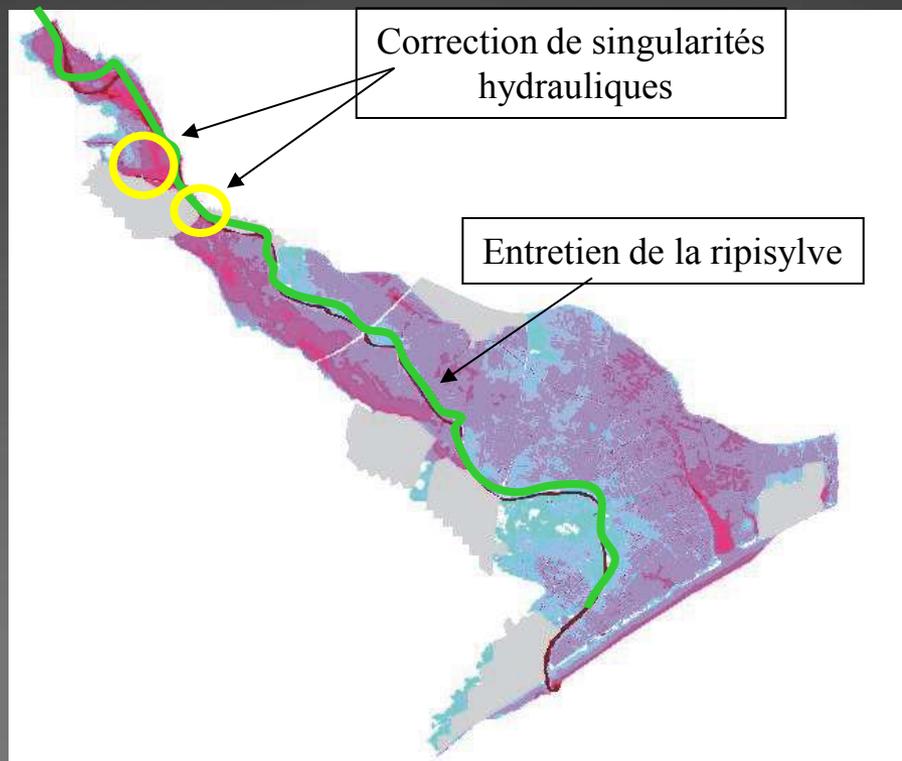
- **Moyens retenus pour l'atteinte des objectifs :**
Une quinzaine de projets s'articulant autour de trois axes d'interventions :
 - **Amélioration de l'hydraulicité du lit**
 - **Réouverture des exutoires en mer**
 - **Protections rapprochés des communes**

Présentation des actions retenus par le PAPI Orb et Libron sur le Secteur du Delta

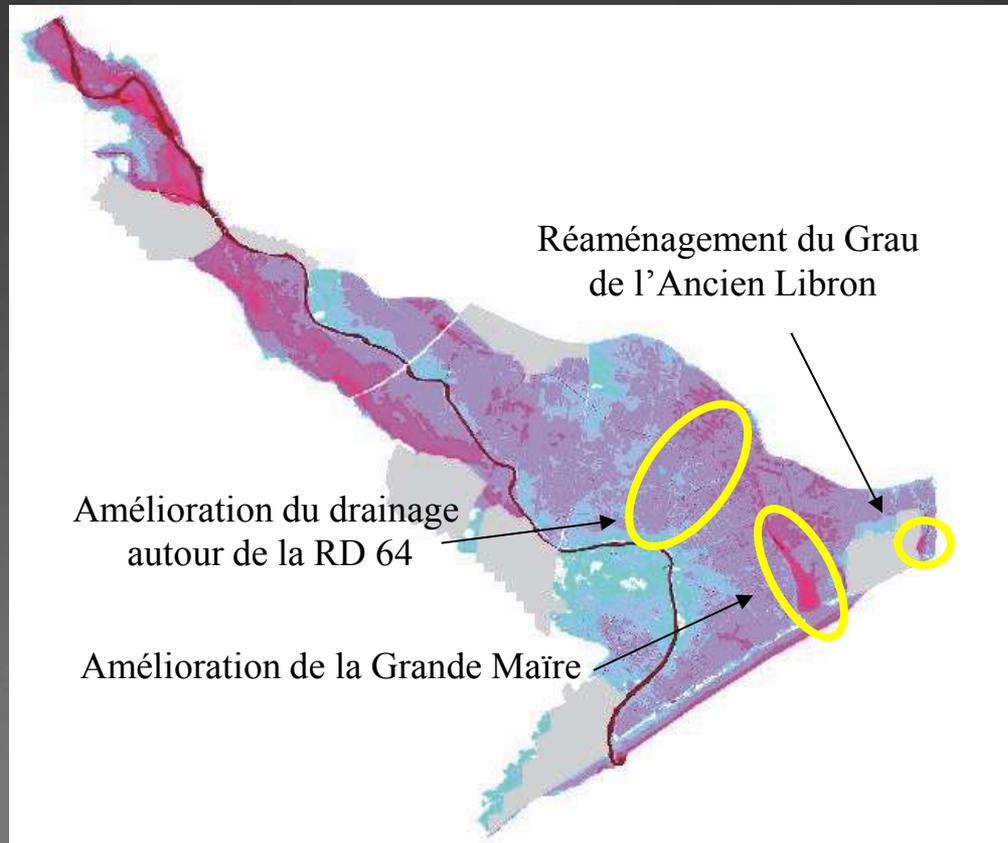
Il s'articule autour de quatre types d'interventions :

- Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience du risque
- L'amélioration de l'hydraulicité du lit mineur de l'Orb
- L'amélioration des exutoires en mer et du ressuyage de la plaine
- La gestion de l'inondation

Actions 2 : Amélioration de l'hydraulicité du lit mineur de l'Orb

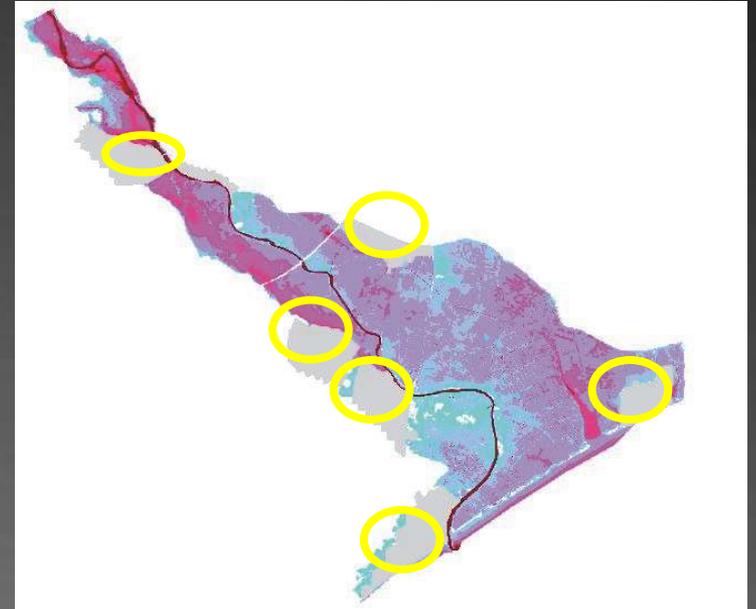


Actions 3 : Amélioration des exutoires en mer et du ressuyage de la plaine



Actions 4 : Gestion de l'inondation

- Protection des lieux densément urbanisés
- Etude de la vulnérabilité de l'habitat isolé
- Modernisation du serveur vocal d'alerte de crue et refonte du plan Orb



Un certain nombre de projets déjà
réalisés au cours du premier PAPI :

- Arasement seuil moulin neuf
- Brèche de Maussac
- Désembâclement
- Muret de Valras et renforcement
du pompage du Gourp Salat







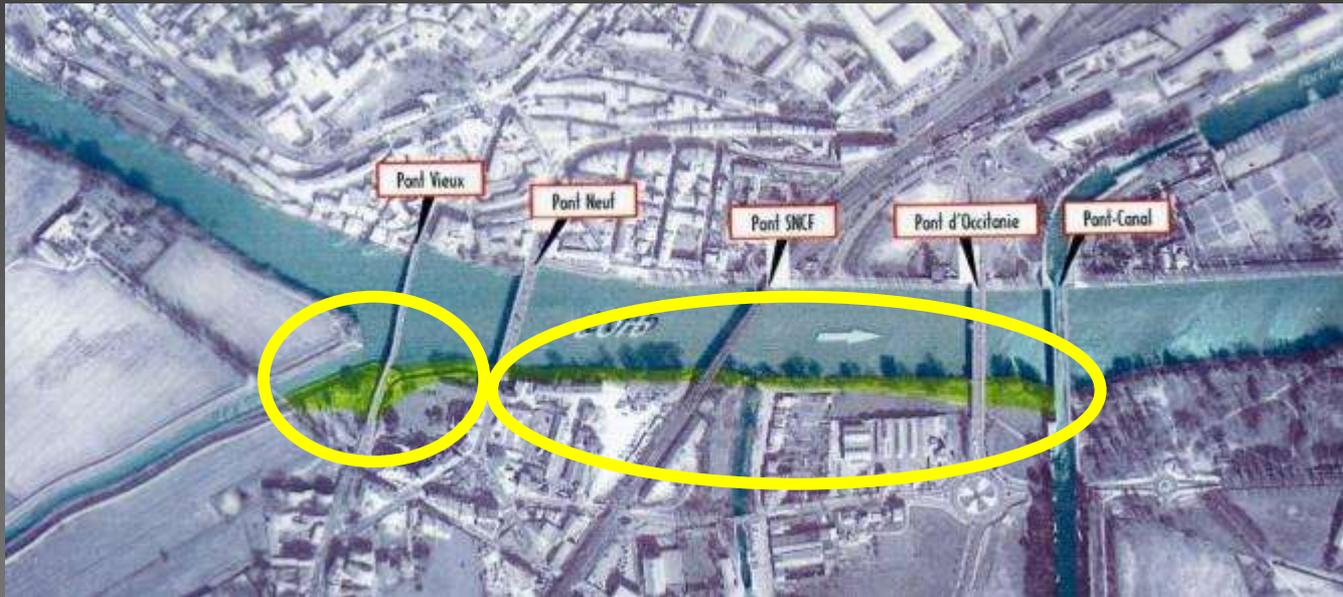


Présentation de quelques réalisations
récentes réalisées dans le cadre du PAPI
Orb et libron :

- Traversée de Béziers
- Canal de crête de Sérignan-Valras
- Protection rapprochée de Sérignan

Traversée de Béziers :

- Amélioration de l'hydraulique de l'orb au droit du Pont Vieux



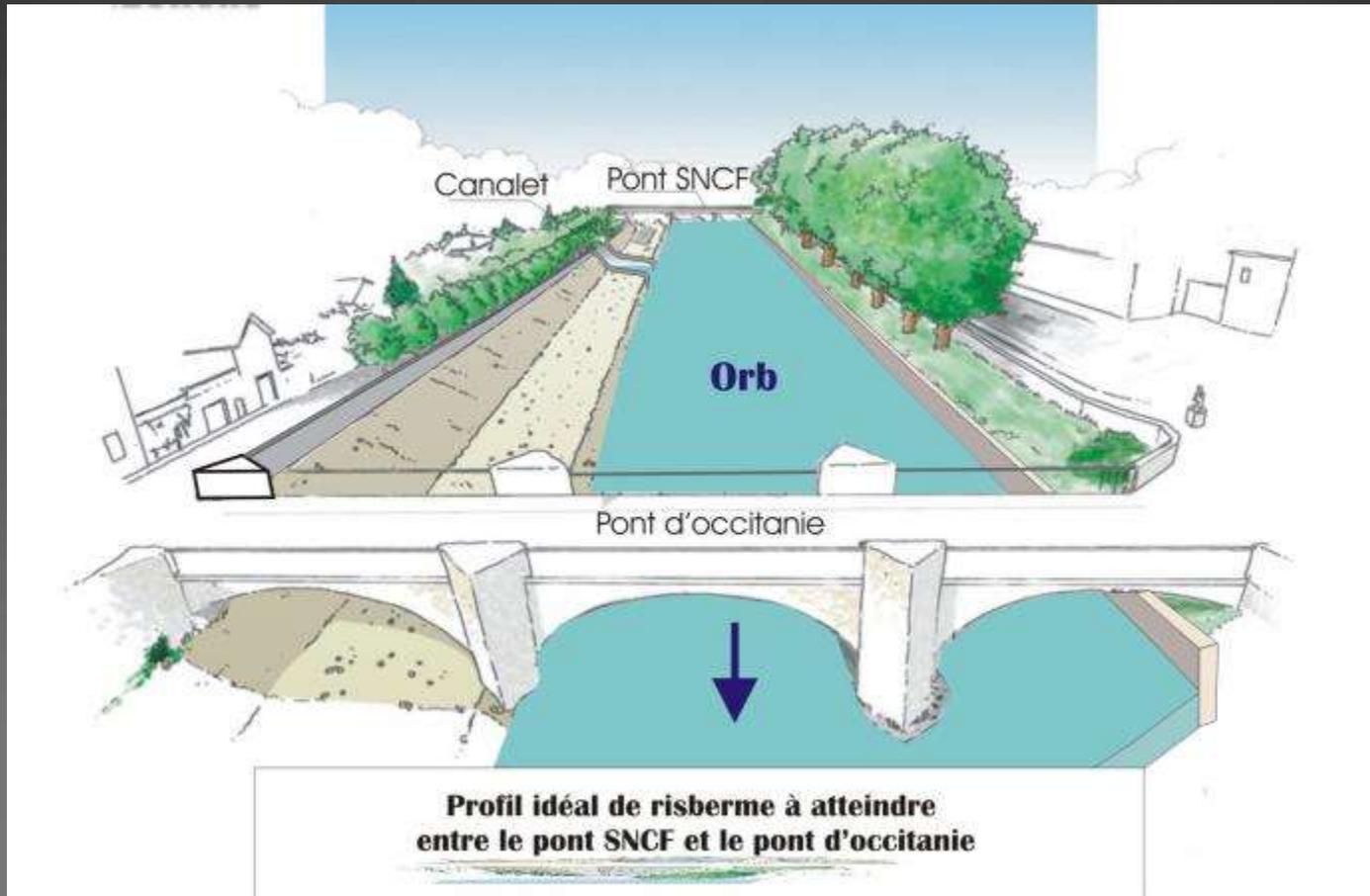
- Amélioration de l'hydraulique de l'Orb, du Pont Neuf au Pont Canal

A



06/09/2007

Amélioration de l'hydraulique de l'Orb, du Pont Neuf au Pont Canal



Amélioration de l'hydraulique de l'Orb dans la traversée de Béziers: le Chantier

PROGRAMME D'ACTIONS

DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS DU BASSIN VERSANT DE L'ORB

AMÉLIORATION DE L'HYDRAULICITÉ DE L'ORB DANS LA TRAVERSÉE DE BÉZIERS

Nature des travaux : Reprofilage de la berge rive droite de l'Orb entre le Pont Neuf et le Pont Canal afin d'améliorer les écoulements en crue de l'Orb et réduire les inondations dans le quartier du Faubourg.

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer

Maître d'œuvre : EGIS 

Entreprise : RAZEL-BEC 

Montant total de l'opération : 3 100 000 € HT
(Etudes, maîtrise foncière et travaux)



Avec la participation financière des partenaires suivants :



Syndicat Intercommunal BÉZIERS-LA-MER
Domaine de Bessière le Haut - Ete de Verdun 34500 BÉZIERS
N°: 04 67 28 38 60 / Fax: 04 67 38 33 15
bessiers-la-mer@wanadoo.fr

Juin 2014 – Travaux préparatoire



Juillet 2014 – Dévoisement réseaux et mur de clôture



Août/Septembre 2014 – Déblais grande masse



Oct/Nov 2014 – Pose passerelle, plantation et piste béton



Décembre 2014 – « Finitions » et fin des travaux TF et TC1

CHRONOLOGIE DU CHANTIER

Amélioration de l'hydraulicité de l'Orb dans la traversée de Béziers: le Chantier



Avant



Avant



Après



Après



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après

Amélioration de l'hydraulique de l'Orb dans la traversée de Béziers: le Chantier

Travaux soumis à autorisation ministérielle au titre du patrimoine

00001 11.03.2014

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE
DIRECTION DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES
SOUS-DIRECTION DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 341-10 ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 avril 1997 portant classement de l'ensemble formé par le Canal du Midi parmi les sites des départements de la Haute-Garonne, de l'Aude et de l'Hérault ;

Vu la demande d'autorisation spéciale de travaux déposée par le syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la mer pour l'aménagement du débouché du Canal et en rive droite de l'Orb, actuellement en état d'abandon, au cœur de la ville de Béziers, dans la commune de Béziers, dans le département de l'Hérault ;

Ces travaux ont pour objet d'améliorer l'hydraulique de l'Orb dans la traversée de Béziers. Ils doivent permettre de repousser l'occurrence des inondations dans le quartier du faubourg à la crue presque décennale, alors qu'actuellement des débordements ont lieu dès les crues de période de retour 3 à 5 ans. Les principaux travaux envisagés, qui s'étendent sur 600 mètres de linéaire entre le Pont Neuf et le Pont Canal, sont les suivants :

- débroussaillage de la végétation aux abords du débouché du Canal ;
- démolition du tablier du Pont Canalé Notre-Dame, d'une faible valeur patrimoniale, à partir d'une barge ;
- démontage soigné des culées correspondant à l'ouvrage datant du 19^{ème} siècle jusqu'à la côte 8,55 m ;
- création d'une passerelle ou fil de l'eau, en caillots acier de 3 m de large, à la côte 7,80 m, qui permettra d'assurer la continuité des cheminements entre la rive gauche et la rive droite du Canal ; le choix d'une passerelle décalée par rapport aux culées anciennes a été fait à l'issue d'un diagnostic patrimonial ;
- création de rampes d'accès à la passerelle.

Vu les avis formulés par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Hérault en sa séance du 11 décembre 2013, par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Languedoc-Roussillon, et par l'architecte des bâtiments de France ;

Considérant que les travaux envisagés répondent à la fois à un objectif de préservation des personnes et de mise en valeur paysagère de la berge ;

Considérant que la création de la passerelle valorisera l'ensemble du secteur du débouché du Canal en ouvrant l'espace et les perspectives visuelles ; le projet favorisera également les cheminements en berge sur l'alignement de la traversée de Béziers rive droite,

Autorise

la réalisation des travaux envisagés sous réserve de la mise en place d'un comité de suivi du chantier.

Fait le 27 FEV. 2014

Pour le ministre et en sa qualité
Par application de l'article 132-19 du Code de l'environnement
La sous-direction de la qualité du cadre de vie

Stéphanie DUBOIS-LYON

Cette décision s'applique sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur.



Canal de crête de Sérignan/Valras:

Janvier /Mars 2014 – Passation des marchés et Travaux préparatoires



Avril/Mai 2014 – Terrassements canal amont et traversée RD64



Juin/Juillet 2014 – Création du canal et recharge de la digue aval



Novembre/Décembre 2014 – Création des pistes et finitions



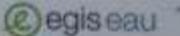
CHRONOLOGIE DU CHANTIER

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE PREVENTION DES INONDATIONS DU BASSIN VERSANT DE L'ORB

REALISATION D'UN CANAL DE CRETE SUR LES COMMUNES DE SERIGNAN ET VALRAS-PLAGE TRANCHE 2

Nature des travaux : Réalisation du fossé d'évacuation amont et de ses ouvrages annexes

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer

Maître d'œuvre : EGIS EAU 

Groupement : BUESA - BOLATRAG 

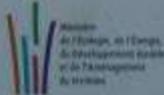
Montant total de l'opération : 3 000 000,00 € HT

Avec la participation financière des partenaires suivants :

Conseil Général de l'Hérault
35 %

Etat
25 %

Région Languedoc Roussillon
20 %



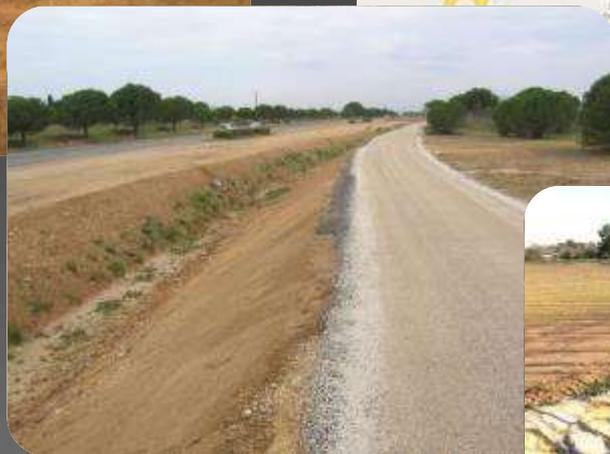
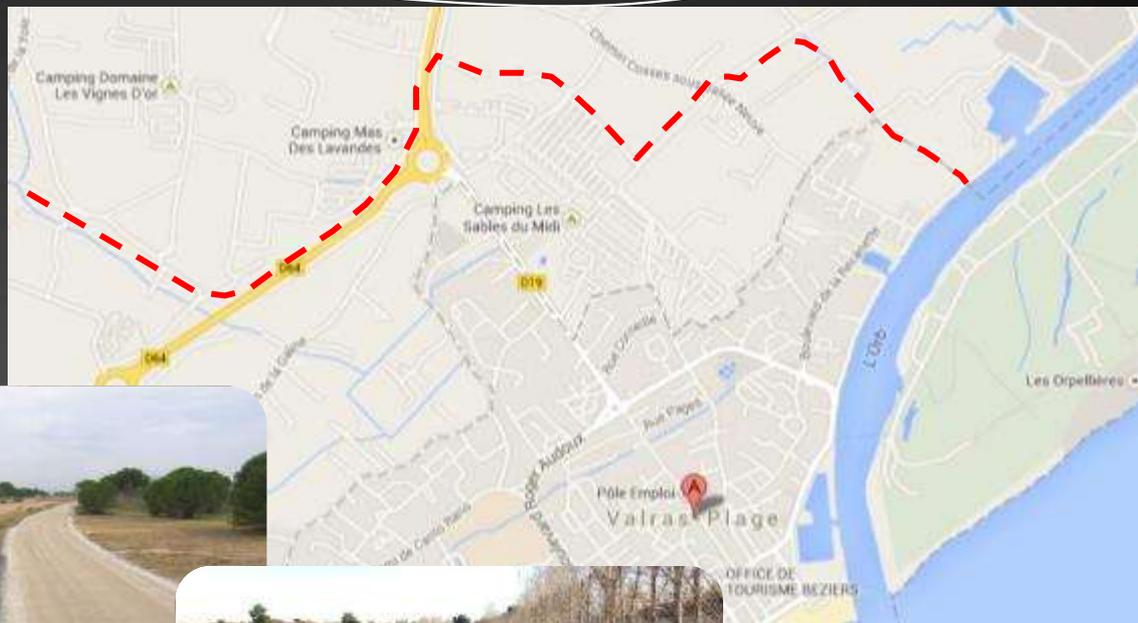
Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer

Beziers-la-mer@wanadoo.fr

Tel. 04 67 28 38 60

Canal de crête de Sérignan/Valras:

Quelques photos:



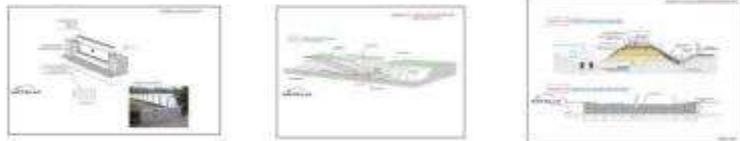
Amont

Aval

Protection rapprochée de la commune de Sérignan

PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS DU BASSIN VERSANT DE L'ORB (PAPI Orb & Libron)

PROTECTION RAPPROCHEE DES LIEUX DENSEMENT URBANISES DE LA COMMUNE DE SERIGNAN TRONÇON « RUE MONTAIGNE / LA CIGALIERE »



Maitre d'ouvrage : Syndicat Intercommunal BEZIERS-LA-MER Domaine de Bayssan le haut - rte de Vendres 34500 BEZIERS Tel. 04 67 28 38 60 / Fax. 04 67 28 23 15 beziers-la-mer@wanadoo.fr		
Maitre d'œuvre : ARTELIA Ville et Transport		Cette opération est réalisée grâce au soutien financier de :
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : TECHNI/BAT		Etat : 40 %
Entreprise : groupement CAZAL / GUINTOLI		Conseil Régional : 20 %
Durée des travaux : 10 mois de juillet 2015 à avril 2016		Conseil Départemental : 20 %
Coût des travaux : 1 519 671 € HT soit 1 943 605 € TTC		Ville de SERIGNAN : 20 %

Protection rapprochée de la commune de Sérignan



Avant



Après

Protection rapprochée de la commune de Sérignan



Avant



Après

**Syndicat intercommunal de
travaux pour l'aménagement de
l'Orb entre Béziers et la Mer**

Merci de votre attention.